

FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE
Le Calys – Bâtiment B
53, route de Lavaur
31240 L'UNION

Fonds de dotation déclaré à la Préfecture de la Haute-Garonne
Numéro SIREN 880 518 469

RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

1. PREAMBULE

Le FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE a pour objet conformément à ses statuts de soutenir et de conduire toute mission d'intérêt général visant à porter ou soutenir des projets à caractère social, humanitaire, éducatif, culturel, sportif et environnemental, en s'appuyant sur la notoriété de TEAM ONE et de ses associés.

Dans ce cadre, le fonds a pour ambition de mener ces actions soit directement auprès des personnes ou des projets concernés, soit indirectement par le biais du financement de structures poursuivant le même objet et/ou partageant les mêmes valeurs.

Sa création a été publiée au Journal Officiel le 4 janvier 2020.

Le FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE inscrit son action dans le long terme puisqu'il a été créé pour une durée indéterminée.

L'exercice dont nous soumettons les comptes à votre approbation a eu une durée de 12 mois, il a couvert la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Nous vous rendons compte de l'activité de notre Fond durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

2. FONCTIONNEMENT INTERNE DU FONDS

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE est représenté par quatre membres :

- Le Président, Monsieur Philippe SPANGHERO ;
- Le Vice-Président, Monsieur Grégory LAMBOLEY ;
- Le Secrétaire, Monsieur Sylvain MARCONNET ;
- Le Trésorier, Monsieur Vincent CLERC.

3. RAPPORTS DU FONDS AVEC LES TIERS

3.1 Liste des partenaires du fonds

Membres du club et donateurs :

- *M. Grégory LAMBOLEY*
- *SMG PROMOTION*
- *FIDEXPERTISE*
- *PARCOURS CONSEIL*
- *FIDUCIAL*
- *Mme Luna MORGAN*
- *GLOBAL SOLUTIONS*
- *BIESBERT ET MANDIN*
- *MITSUBISHI*
- *ODYSSEA*
- *OFRTIL*
- *BG IMMOBILIER*
- *KMH*
- *SPORTING FINANCE*
- *MENAPS*
- *TEAM ONE TRAVEL*
- *ALG CONSULTING*
- *SPANGHERO DEVELOPPEMENT*
- *M. Guy SPANGHERO*
- *ELV2*
- *LAMBOLEY DIAGNOSTIC*
- *ETUDE ANDRIV*
- *IRRIJARDIN*
- *M. Mathieu PUJOL*
- *ICADE PRO*
- *PHILIPPE SPANGHERO CONSULTING*
- *DRB TOULOUSE*
- *CAISSE D'EPARGNE PREVOYANCE*
- *ALL AND CO*
- *Anne LEPARGNEUR*
- *SOCI*
- *CATERINA MURINO JEWELRY*

3.2 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds

Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds au cours de l'année 2022 sont les suivantes :

- Les adhérents au Club de l'Appart' doivent forcément verser une somme lors de leur adhésion annuelle.
- Des fonds ont également été récoltés lors de ventes aux enchères et lors de l'organisation d'évènements.

4. LISTE DES ACTIONS D'INTERET GENERAL FINANCEES PAR LE FONDS ET INDICATION DE LEURS MONTANTS

▪ **ECOLE TREMPLINS DU SPORT :**

- Mise à disposition de l'Appart
- Un soutien logistique a été offert par TEAM ONE SOLIDAIRE pour le second gala de charité de l'Ecole Tremplins du Sport : plus de 20 000€ récoltés ainsi que des lots de ballons signés par Tony Parker

▪ **RUGBY FRENCH FLAIR :**

Pour les soutenir, nous avons mis à disposition l'Appart à titre gratuit et aidé l'association sur la partie logistique pour leur évènement.

▪ **LES VALEURS DE L'ENGAGEMENT :**

En mars 2022, Team One Solidaire a pu organiser une conférence autour des valeurs de l'engagement.

TEAM ONE SOLIDAIRE a soutenu cet évènement par son soutien logistique et en prenant en charge les frais de l'évènement à hauteur de 2 450 €.

▪ **AMREF HEALTH AFRICA :**

Fondée en 1957 au Kenya, AMREF HEALTH AFRICA est une ONG africaine leader en santé publique et se bat pour un accès équitable aux soins, avec une priorité donnée aux femmes et aux enfants.

TEAM ONE SOLIDAIRE a offert une œuvre de Nicolas Bianco à l'AMREF, qui a ensuite été mise aux enchères (valeur : 1 793,30 euros).

▪ **SOUTIEN A SOFIANE OUMIHA :**

Team One Solidaire soutient Sofiane OUMIHA, boxeur professionnel et médaillé d'argent pour les Jeux Olympiques de Rio, pour l'aider à préparer au mieux les prochains Jeux Olympiques en France.

Sofiane accompagnera les actions de TEAM ONE SOLIDAIRE au profit de la jeunesse sur le terrain.

5. LISTE DES PERSONNES MORALES BENEFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS DU FONDS DE DOTATION

▪ **Nous les Ambitieuses :**

TEAM ONE SOLIDAIRE est devenu mécène officiel en 2020 de l'association, Elles ! Les audacieuses, et a poursuivi l'aventure en 2022 avec Nous Les Ambitieuses ! en leur faisant don de 5 000 € cette année.

- **Elles ! Les audacieuses :**

TEAM ONE SOLIDAIRE est devenu mécène officiel en 2020 de l'association, Elles ! Les audacieuses, et a fait un don de 5 000 € cette année.

- **Les RUBieS :**

L'Association les RUBieS a pour objectif d'assembler le sport et le médical pour une cause : aider les femmes ayant eu un cancer, pour leurs rémissions, une étape importante dans une vie.

Comme en 2020 et 2021, TEAM ONE SOLIDAIRE a souhaité accompagner cette association et a fait un don de 4 500 € en 2022.

- **Beast foundation :**

La Beast Foundation aide plus de 200 enfants à forger leur avenir en leur donnant accès à des entraînements sportifs, à des bourses scolaires et à des opportunités d'éducation.

TEAM ONE SOLIDAIRE a fait un don de 10 000 € à cette association cette année.

- **SOUTIEN A SOFIANE OUMIHA :**

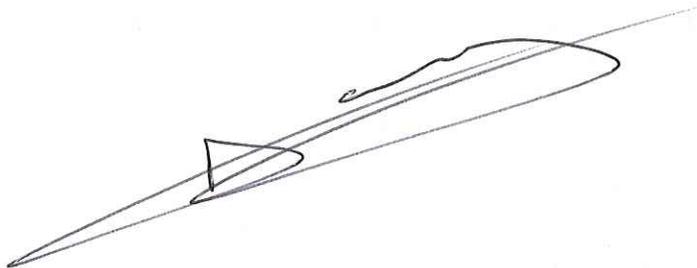
TEAM ONE SOLIDAIRE a fait un don de 1 500 € à ce sportif cette année.

- **EQUANITY :**

TEAM ONE SOLIDAIRE a fait un don de 10 200 € à cette association cette année.

7. LISTE DES LIBERALITES REÇUES

Nous vous proposons de trouver en pièce-jointe la liste des libéralités reçues.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



AUDIT

**FONDS DE DOTATION
TEAM ONE SOLIDAIRE**

Le Calys – Bâtiment B
53, route de Lavour
31240 L'UNION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE

Fonds de dotation

Siège social :

Le Calys – Bâtiment B

53, route de Lavaur

31240 L'UNION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE

A L'APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

BGH EXPERTS & CONSEILS

Société de Commissariat aux Comptes

4, rue Isaac Newton

31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

Au Conseil d'Administration du **FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE**,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION TEAM ONE SOLIDAIRE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les disponibilités et les dettes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Plaisance-du-Touch, le 14 juin 2023

BGH EXPERTS & CONSEILS

représentée par

Angélique FEBELO

Commissaire aux Comptes

ANNEXE - Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan et Résultat Association

FONDATION TEAM ONE SOLIDAIRE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2022 (12 mois)				31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 980		3 980	100,00	331	100,00
512110 CAISSE D'EPARGNE MP	3 980		3 980	100,00	331	100,00
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	3 980		3 980	100,00	331	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	3 980		3 980	100,00	331	100,00

FONDATION TEAM ONE SOLIDAIRE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	15 000	376,88	15 000	NS
102200 FONDS STATUTAIREs	15 000	376,88	15 000	NS
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	-32 117	-806,95	-12 924	NS
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-32 117	-806,95	-12 924	NS
Résultat de l'exercice	-1 677	-42,13	-19 193	NS
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	-18 793	-472,18	-17 117	NS
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	10 985	276,01	10 900	NS
455100 PARTENAIRE COMPTE COURANT	10 900	273,87	10 900	NS
518600 ARRETES DE COMPTE COURUS	85	2,14		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 788	296,18	6 548	NS
401000 FOURNISSEURS	7 660	192,46	5 000	NS
408100 FOURNISSEURS FNP	4 128	103,72	1 548	467,67
Autres				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	22 773	572,19	17 448	NS
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	3 980	100,00	331	100,00

FONDATION TEAM ONE SOLIDAIRE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
<p><u>ENGAGEMENTS REÇUS</u> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre</p> <p><u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u></p>		

FONDATION TEAM ONE SOLIDAIRE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			61 765	100,00	63 740	100,00	-1 975	-3,09	
754200 MECENATS			61 765	100,00	63 740	100,00	-1 975	-3,09	
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			61 765	100,00	63 740	100,00	-1 975	-3,09	
Total des produits d'exploitation (I)			61 765	100,00	63 740	100,00	-1 975	-3,09	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)									
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			61 765	100,00	63 740	100,00	-1 975	-3,09	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-1 677	-2,71	-19 193	-30,10	17 516	91,26	
TOTAL GENERAL			63 442	102,72	82 933	130,11	-19 491	-23,49	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs			18 000	29,14	21 000	32,95	-3 000	-14,28	
611000 MANAGEMENT FEES			18 000	29,14	21 000	32,95	-3 000	-14,28	
Autres services extérieurs			5 847	9,47	1 884	2,96	3 963	210,35	
622600 HONORAIRES			3 588	5,81	1 548	2,43	2 040	131,78	

FONDATION TEAM ONE SOLIDAIRE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
622610 HONORAIRES JURIDIQUES	1 800	2,91			1 800	NS
627000 SERVICES BANCAIRES	459	0,74	336	0,63	123	36,61
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	39 596	64,11	60 049	94,21	-20 453	-34,06
653100 AUTRES CHARGES SUR LEGS	1 602	2,59	5 400	8,47	-3 798	-70,32
653200 AIDES FINANCIERES OCTROYEES	37 994	61,51	54 649	85,74	-16 655	-30,47
Total des charges d'exploitation (I)	63 442	102,72	82 933	130,11	-19 491	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	63 442	102,72	82 933	130,11	-19 491	-23,49
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	63 442	102,72	82 933	130,11	-19 491	-23,49
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature	500					
TOTAL	500					
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	500					
Prestations						

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 979,68 E.

Le résultat net comptable est un déficit de 1 676,81 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

Le fond de dotation a pour objet de soutenir et conduire toute mission d'intérêt général visant à porter ou soutenir des projets à caractère social, humanitaire et sportif. Pour cela, elle bénéficie de dons spontanés et envoi de lettre d'information de récolte de fonds

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les disponibilités et les dettes don't évaluées à la valeur nominale.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	15 000				15 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-12 924	-19 193			-32 117
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-19 193	19 193			-1 677
Dont générosité du public					
Situation nette	-17 117				-18 793
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	-17 117				-18 793
TOTAL dont générosité du public					

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	85	85		
Dettes financières diverses	10 900	10 900		
Fournisseurs	11 788	11 788		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	22 773	22 773		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	85
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	4 128
Dettes fiscales et sociales	
Autres dettes	
TOTAL	4 213

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Legs, donations et assurances-vie**

	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits « legs ou donations » définie à l'article 213-9	39 596
Prix de vente de biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report de fonds reportés liés aux legs ou donations	
Solde de la rubrique	39 596

Analyse du résultat

Le chiffre d'affaires du fond de dotation est composé de versements d'entreprise dans le cadre du mécénat.

Ces recettes sont ensuite reversées sous forme de contributions et aides financières auprès d'organismes privés ou publics.